

COMMISSION DE CONCERTATION - Séance N° 771
OVERLEGCOMMISSIE - Zitting N° 771

Réunion du mercredi 12 mai 2010 - Vergadering van woensdag 12 mei 2010.

Ordre du jour - Agenda :

1. Rue des Rempart des Moines
2. Avenue de Béjar
3. Avenue Rommelaere, avenue Ernest Masoin
4. Rues Sainte-Elisabeth, de Cortenbach, de Flodorp

MEMBRES AVEC DROIT DE VOTE

Ville de Bruxelles : M. J.P. DEMEURE, Ingénieur-Directeur général
M. K. JANSSENS

Administration de l'Aménagement
du Territoire et du Logement : M. A. VITAL (pt 1)
Mme C. DEFOSSE (pts 2, 3 et 4)

Société de Développement
Régional de Bruxelles : Mme C. WAUTERS

Direction Monuments et Sites: Mme S. VALCKE

AUTRES PARTICIPANTS

Ville de Bruxelles : M. DEBUSSCHER
Mme G. HUBRECHT
Mme S. DURAY
Mme I. AZAABAL

Excusée : Mme V. FRANCHIOLY, IBGE- Bruxelles Environnement:

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME (P.U.) – ART. 175 - VOIRIE

Adresse: RUE DU REMPART DES MOINES

Demandeur: Ville de Bruxelles
boulevard Anspach 6
1000 BRUXELLES

Objet: réaménager le tronçon entre les rues Antoine Dansaert et Léon Lepage dans le cadre du contrat de quartier "Les Quais"

Réf: 138/10 - 006R/2010

Enquête publique - Réactions: 2

Présents à la commission de concertation :

M. De Cleen Roel (fietsersbond)

AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

Ville de Bruxelles :} **ABSTENTION** parce qu'elle est demanderesse.

AATL - DMS :} **ABSTENTION**

AATL – DU :} - Considérant le caractère historique des lieux ;

SDRB:} - Considérant que le but du projet est de renforcer le caractère local ;

FAVORABLE.

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME (P.U.) – ART. 175 - VOIRIE

Adresse: AVENUE DE BÉJAR

Demandeur: S.D.R.B.

rue Gabrielle Petit, 6
1020 Bruxelles

Objet: réaménager une voirie privée, aménager les trottoirs, placer l'éclairage public et le mobilier urbain

Réf: 139/10 - 012D/2010

Enquête publique - Réactions: 0

Présents à la commission de concertation :

M. Al-Kadi F. (S.D.R.B.), M. Dehon V. (architecte)

AVIS UNANIME DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

FAVORABLE à condition de ne pas interrompre le trottoir au niveau des accès de l'entreprise.

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME (P.U.) – ART. 175 - VOIRIE

Adresse: AVENUE ROMMELAERE ET AVENUE ERNEST MASOIN

Demandeur: Ville de Bruxelles
Département Travaux de Voirie
rue du Pont Neuf, 12
1000 BRUXELLES

Objet: réaménager le carrefour : en rétrécissant la chaussée, en délimitant les zones de stationnement et en élargissant la berme centrale, réaménager l'ancienne "rue des Cailloux" en zone résidentielle

Réf: 141/10 - 057R/2009

Enquête publique - Réactions: 1

Présents à la commission de concertation :

M. Van Gelder Paul et M. Benhaddi Mohamed (département Travaux de Voirie), M. Trifin Jacques (riverain)

AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

Ville de Bruxelles :.....} **ABSTENTION**, parce qu'elle est demanderesse.

AATL – DU :.....} **FAVORABLE** sur l'aménagement des voiries Ernest Masoin et Rommelaere, à condition de revoir, d'une part, l'aménagement de la rue des Cailloux, d'autre part, l'espace vert augmenté de l'espace résiduel entre la rue des Cailloux et le carrefour avec l'avenue Ernest Masoin en tenant compte de l'aspect pittoresque du lieu (les pavés).
AATL - DMS :}
SDRB:}

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME (P.U.) – ART. 175

Adresse: **RUES SAINTE-ELISABETH, DE CORTENBACH, DE FLODORP**

Demandeur: Ville de Bruxelles
Département Travaux de Voirie
M. Nico Raemdonck, Ingénieur-Directeur général
quai de la Voirie, 1
1000 Bruxelles

Objet: renouvellement de l'éclairage public

Réf: 180/10 – zichee - 005S/2010

Enquête publique - Réactions: /

Présents à la commission de concertation : /

M. Van Gelder Paul et M. Benhaddi Mohamed (département Travaux de Voirie)

AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

Ville de Bruxelles :.....} **ABSTENTION**, parce qu'elle est demanderesse.

AATL – DU :.....} **FAVORABLE** aux conditions de la CRMS.

AATL - DMS :

SDRB: